



Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le 06/07/2026

ID : 001-210100087-20260629-2026_046-DE

Berser
Levraut

ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de l'Ain

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT EXTRASCOLAIRE - AMBUTRIX



Mis en application à compter du 06 juillet 2026
conformément à la délibération municipale n°2026/35
en date du 29 juin 2026
en vigueur au titre de l'année scolaire 2026-2027

SOMMAIRE

INTRODUCTION - 3

LA STRUCTURE - 3

L'EQUIPE - 4

RÔLES DE CHACUN - 4

LES RELATIONS - 5

- entre enfants et animateurs
- avec les familles
- au sein de l'équipe d'animation
- avec le personnel extérieur

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT - 6

Modalités d'inscription

Journée type

Vie quotidienne

Santé, sécurité

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES - 10

EVALUATION - 12

ANNEXE - été 2026 - 13

INTRODUCTION

L'accueil de loisirs éducatif de la commune d'Ambutrix est ouvert depuis septembre 2019 :

- les temps périscolaires matin et soir les jours d'école,
- les temps méridiens les jours d'école avec une restauration collective,
- les mercredis depuis septembre 2024,
- le centre de loisirs une semaine par petites vacances (sauf vacances de Noël) et 3 semaines en juillet soit 6 semaines d'ouverture par an depuis février 2026.

Il répond à un besoin exprimé par les parents d'élèves de l'école d'Ambutrix depuis plusieurs années.

L'accueil périscolaire et extrascolaire répond à des objectifs pédagogiques : créer du lien entre les enfants du village, leur proposer des activités ludiques et éducatives, favoriser le vivre ensemble, l'esprit collectif et l'engagement dans la vie communale. C'est pourquoi les liens avec les partenaires : enseignants, membres d'association du village, CCAS, Communauté de Communes, municipalité sont encouragés, notamment par le biais du projet éducatif de territoire (PEDT) avec plan mercredi mis en place depuis 2025. Pour les mercredis et vacances scolaires, le service est également ouvert aux enfants non scolarisés à Ambutrix, la priorité étant néanmoins donnée aux familles du village. Les enfants accueillis ont entre 3 et 11 ans.

LA STRUCTURE

Le bâtiment dédié est composé d'un hall d'entrée, de deux blocs sanitaires, d'une cuisine et d'une grande salle. Le local est situé à proximité de l'école d'Ambutrix, les groupes peuvent ainsi profiter des espaces extérieurs et de la cour, ainsi que la salle de sieste et la salle de motricité de l'école.

Des salles supplémentaires peuvent être mises à disposition par la commune en cas de besoin (salle des fêtes, bibliothèque municipale par exemple).

Les espaces extérieurs peuvent être mis à profit pour proposer des activités différentes et variées aux enfants inscrits au centre de loisirs. La commune bénéficie d'un environnement naturel privilégié, fait à la fois d'espaces aménagés pour le loisir ou le sport et de chemins vicinaux, de sentiers pour les promenades. Le territoire communal pourra être investi sans requérir la signature par les parents d'une autorisation spécifique, car il fait partie de l'environnement de proximité du centre de loisirs. Toutes les activités organisées nécessitant le déplacement des enfants fera l'objet d'une vigilance toute particulière de l'équipe encadrante.

L'EQUIPE

L'équipe est composée de la Directrice de l'accueil de loisirs Jade Deloffre, également animatrice. Des animateurs-trices sont recrutés en respectant le taux d'encadrement légal des enfants. Une cantinière assure les repas et l'entretien des locaux.

RÔLES DE CHACUN

La direction

La directrice a un rôle fondamental. Elle est garante du bon fonctionnement de l'accueil. Elle doit transmettre à toute l'équipe d'animation le projet pédagogique et les valeurs éducatives. Elle veille à sa bonne compréhension et à son application. La directrice a également un rôle formateur, concernant le suivi des stagiaires BAFA mais aussi au quotidien avec l'équipe d'animation en général.

La directrice doit :

- Être le moteur de l'équipe et être à son écoute
- Être le responsable légal vis-à-vis du ministère de la jeunesse et des sports
- Suivre par une présence active les temps de vie quotidienne
- Organiser des bilans réguliers avec l'équipe
- Former son équipe
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Régler des problèmes matériels
- Rencontrer les parents
- Être en contact régulier avec les responsables



Les animateurs / animatrices

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le 06/07/2026

ID : 001-210100087-20260629-2026_046-DE



Les animateurs assurent un rôle de référent auprès des enfants. Ils sont garants de la sécurité morale et affective des enfants et sont responsables de leur groupe ;

L'animateur doit :

- Respecter les consignes de sécurité
- Faire preuve de bon sens
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes
- Respecter le matériel et son environnement
- Communiquer avec son équipe
- Anticiper, préparer, animer et ranger les activités qu'il propose
- Être à l'écoute
- Motiver, dynamiser le groupe d'enfant
- Mener des animations en assurant la sécurité du groupe

LES RELATIONS

• entre enfants et animateurs-trices



Elles sont basées sur le respect mutuel de chacun.

L'animateur doit se mettre à la hauteur des enfants pour discuter ou pour jouer, en leur expliquant les choses avec des mots simples. Il doit être à leur écoute, doit faire preuve d'autorité et veiller au respect des règles de vie. Il doit également adopter une attitude loyale et impartiale en cas de conflit. L'animateur doit garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants. Si un enfant se sent mal ou se blesse, il doit faire preuve d'une attention particulière à son égard.



• avec les familles

L'accueil des familles est aussi important que celui des enfants. L'animateur se doit d'avoir une attitude rassurante et sécurisante auprès de l'enfant mais aussi du parent. Au moment de l'accueil, l'animateur doit informer les familles sur le déroulement de la journée et lorsque l'enfant repart, il informe le parent sur la journée au centre (si tout s'est bien passé, s'il a bien dormi, s'il s'est blessé...)

• au sein de l'équipe d'animation



Si l'animateur prononce une sanction, il se doit d'en informer le reste de l'équipe. L'animateur doit faire preuve d'initiatives dans la vie quotidienne ainsi que dans les temps d'animations. Les animateurs doivent communiquer les informations qu'ils reçoivent au reste de l'équipe. En cas de conflits au sein de l'équipe, ils doivent s'expliquer à l'écart des enfants ou même en parler à la direction.



- Avec le personnel extérieur

La directrice doit tenter d'instaurer une entente agréable entre le personnel technique ou les professionnels travaillant sur la même structure et l'équipe d'animation, basée sur un respect du travail de chacun. Cette entente permet d'assurer un travail efficace.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Modalités d'inscription

L'accueil extrascolaire fonctionne une semaine pendant les petites vacances scolaires (excepté lors des vacances de Noël) et trois semaines pendant les vacances d'été, soit un total de six semaines sur une année. Il accueille des enfants de 3 à 11 ans.

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h00. Les inscriptions s'effectuent sur la plateforme Ropach. Il est ouvert aux enfants de la commune ainsi qu'aux enfants des communes alentours sous condition de places disponibles. Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial des parents. Les inscriptions se font uniquement à la semaine et en journée complète.

Une journée type

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07h30 - 09h00	Accueil des enfants - Temps libre				
09h00 - 11h30	Temps d'activités				
11h30 - 12h00	Temps libre				
12h00 - 13h00	Repas				
13h00 - 14h00	Temps libre - 13h30/15h sieste pour les petits				
14h00 - 16h00	Temps d'activités				
16h00 - 16h30	Goûter				
16h30 - 18h00	Départ des enfants - Temps libre				



Vie quotidienne

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le 06/07/2026

ID : 001-210100087-20260629-2026_046-DE



Accueil du matin :

Les enfants sont accueillis entre 07h30 et 09h00 dans les locaux du restaurant scolaire. L'équipe note les arrivées des enfants. Les parents doivent obligatoirement se manifester auprès de la personne en charge du pointage. C'est aussi le moment pour eux de transmettre toutes les informations nécessaires (par exemple l'enfant a mal dormi, l'enfant est triste à cause d'un événement familial, etc...).

Des jeux de société, des dessins, coloriages et lecture sont proposés. Les enfants sont libres de faire l'activité de leur choix. Ils ont également la possibilité de ne rien faire, de simplement observer s'ils le souhaitent pour un réveil en douceur.

La restauration collective :

Les repas sont préparés et apportés par un prestataire de service « RPC » mis à disposition par la municipalité.

À 2h00, les enfants se préparent pour le repas : passage aux toilettes, lavage des mains et installation aux tables.

L'équipe d'animation est chargée de veiller au bon déroulement du repas en servant les enfants et en restant vigilante à la sécurité de chacun. Les enfants sont invités à goûter de tout. S'ils n'aiment pas, l'enfant n'est pas contraint de terminer son assiette. Les parents devront être informés au mieux si leur enfant a peu mangé le midi.

À la fin du repas, il est demandé à chaque table de débarrasser en faisant une pile de verres, en regroupant les déchets par catégorie (déchets alimentaires, déchets recyclables ou non). Il est demandé aux enfants de passer l'éponge sur les tables et passer un coup de balai si nécessaire.

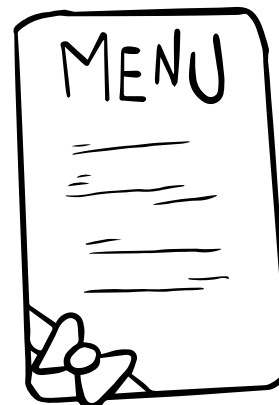
Lors du moment du repas, de nombreuses valeurs et savoirs peuvent être transmis aux enfants :

Hygiène et santé

- comprendre l'utilité de se laver les mains avant et après le repas
- manger proprement
- respecter un équilibre alimentaire

Éveil sensoriel au goût

- proposer des menus équilibrés et variés
- jouer avec les parfums, les saveurs...
- goûter de tout et éveiller son sens critique



Des apprentissages

- ▢ se servir des couverts
- ▢ couper sa viande
- ▢ manger lentement, mâcher
- ▢ être vigilant quant au gâchis alimentaire

Vie collective et socialisation

- ▢ partager
- ▢ s'entraider
- ▢ rester calme
- ▢ demander de l'aide
- ▢ respecter l'autre, s'écouter
- ▢ choisir sa place qui peut être différente chaque jour (sauf restrictions sanitaires)

Le goûter :

A 16h00, un goûter pris en collectif est proposé après un passage aux toilettes et le lavage des mains. Les enfants participent aussi au ramassage des déchets et au nettoyage éventuel des tables.

Départ du soir :

Les parents peuvent récupérer leur enfant entre 16h30 et 18h00, selon les horaires précisés dans le règlement. L'équipe note les départs des enfants.

Sur les différents temps d'accueil, le groupe peut être scindé en deux selon les besoins, les activités, l'âge des enfants accueillis et leur nombre.



Soins

Pour inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs, les parents doivent au préalable remplir une fiche sanitaire où sont stipulés les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale.

Les enfants présentant des allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) qui sont regroupés dans un dossier.

Avant chaque période, les trousse sont vérifiées et les éléments manquants sont rajoutés à l'aide de la réserve. Les soins sont notés sur le cahier de pharmacie. Ils sont réalisés par l'assistant sanitaire. Pour les « petits accidents » (pipi, trous, tâches...) nous disposons de vêtements de rechange. Lors de tout déplacement, les animateurs prennent systématiquement les trousse de secours, la liste des enfants ainsi que leurs fiches sanitaires.

Sécurité

Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent de bonnes conditions de sécurité. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants, La directrice veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs. Il est également important d'informer les enfants eux-mêmes des risques de la vie quotidienne. Chaque animateur veille à la sécurité du lieu avant de démarrer une animation. Il doit veiller en permanence à ne laisser aucun matériel dangereux à disposition des enfants (ciseaux adultes, cutter, pistolet à colle...)

Sécurité alimentaire

La préparation des repas est confiée à un prestataire de service « RPC » mis à disposition par la municipalité. Celui-ci veille au respect des consignes en matière d'hygiène et la réglementation en vigueur. La directrice a un droit de regard sur le respect de ces règles et doit le signaler dans le cas contraire. Les goûters sont achetés par la directrice de l'accueil de loisirs qui veille au respect de la chaîne de froid (glacières) et rangés dans une pièce propre, et accessibles seulement par l'équipe d'animation. Les animateurs préparent le goûter chaque jour en respectant plusieurs règles :

- Utilisation d'un support propre pour la préparation
- Noter dans un cahier spécifique les dates et numéros de lots
- Ranger et nettoyer le plan de travail après chaque goûter
- En cas d'atelier cuisine avec les enfants, les mêmes règles sont appliquées et doivent également s'assurer que les enfants se soient tous lavés les mains correctement
- Garder un échantillon de toute nourriture transformée
- La température du frigo est notée chaque matin sur un registre et un planning est mis en place pour un nettoyage régulier.

L'équipe veille également à régulièrement faire le tri des denrées entamées et notent systématiquement la date d'ouverture des aliments (produits frais entamés non réutilisés).

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES

L'enfant : un acteur, au centre du dispositif

Les objectifs éducatifs qui nous semblent essentiels sont :

- 1 – Favoriser le développement social de l'enfant,
- 2 – Favoriser l'autonomie, et le vivre-ensemble
- 3 – Favoriser la citoyenneté dans un cadre laïc.



De ces objectifs éducatifs et de mon expérience auprès des enfants de la commune, je sens un besoin de lier mes valeurs du partage, du vivre-ensemble, du respect de l'autre, de l'autonomie, et de la bienveillance.

Pour cela, voici les objectifs pédagogiques et opérationnels que nous allons mettre en place :

OBJECTIFS EDUCATIFS	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
1. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ENFANT	Apprendre à partager, coopérer et respecter les règles de vie collective ; encourager la participation à des projets ou jeux collectifs ; développer l'empathie et la prise en compte de l'autre.
2. FAVORISER L'AUTONOMIE	Développer l'autonomie de l'enfant en lui permettant de réaliser seul des activités adaptées à son âge, de faire des choix simples et de prendre progressivement en charge certaines tâches du quotidien.
3. FAVORISER LA CITOYENNETÉ ET LE VIVRE-ENSEMBLE DANS UN CADRE LAÏC	Favoriser l'apprentissage du vivre-ensemble en permettant aux enfants de participer à la vie du groupe, d'exercer leur esprit critique et de respecter les principes de laïcité, d'égalité et de solidarité.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

1 – Favoriser le développement social de l'enfant

- Respecter les règles de vie collective : attendre son tour, partager le matériel, suivre les consignes, participer aux tâches communes, utiliser un langage respectueux, ranger le matériel et respecter les autres ainsi que leurs biens.
- S'impliquer dans les activités collectives : participer activement aux projets et jeux de groupe, exprimer ses idées, assumer un rôle, coopérer avec les autres et contribuer à la réussite commune jusqu'au terme de l'activité.
- Développer l'empathie et les compétences relationnelles : écouter et comprendre les autres, reconnaître les émotions, faire preuve de bienveillance, aider ou demander de l'aide de manière adaptée, respecter les différences et gérer les désaccords par le dialogue.

2 – Favoriser l'autonomie et l'esprit d'initiative :

- Réaliser de manière autonome des activités adaptées à son âge en suivant les consignes, en utilisant correctement le matériel, en respectant les étapes de réalisation et en allant au bout de la tâche avant de solliciter de l'aide.
- Faire des choix simples et adaptés, exprimer ses préférences, prendre des décisions de manière progressive et assumer ses choix au cours des activités.
- Participer aux tâches du quotidien en gérant ses affaires personnelles, en respectant les routines, en accomplissant les responsabilités confiées et en vérifiant l'achèvement de ses missions.
- Développer l'initiative et la persévérance en proposant des solutions, en identifiant les besoins, en recherchant les ressources nécessaires, en faisant face aux difficultés et en valorisant les réussites réalisées de façon autonome.

3 – Favoriser la citoyenneté et le vivre-ensemble :

- Participer activement à la vie du groupe en s'exprimant, en respectant les règles collectives, en assumant des responsabilités et en contribuant aux projets communs.
- Développer son esprit critique en exprimant un avis argumenté, en écoutant différents points de vue, en questionnant les informations et en réfléchissant aux conséquences de ses choix.
- Respecter les principes de laïcité, les convictions de chacun et la diversité des opinions, dans un cadre de respect mutuel et de non-discrimination.
- Promouvoir l'égalité en garantissant à chacun les mêmes droits, le même respect et les mêmes opportunités de participation.
- Renforcer la solidarité par l'entraide, le partage, la coopération et la recherche de solutions pacifiques.

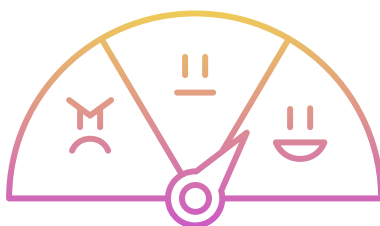
EVALUATION

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le 06/07/2026

ID : 001-210100087-20260629-2026_046-DE



L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de vérifier sa pertinence et sa cohérence en référence au projet éducatif. L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence.

Cette évaluation se fera par le biais de réunions bilan avec l'équipe d'animation et de bilan avec les enfants pendant les rassemblements. Des outils ou supports pourront être utilisés avec les enfants pour rendre ces retours plus ludiques. Il est important de savoir évaluer ses animations sur le moment avec les enfants pour constater le degrés de réussite de celle-ci, puis à l'animateur de constater si les objectifs sont atteints (devait-on impérativement terminer l'activité ? activité adaptée au groupe ? ...).

ANNEXE



Été 2026 – 06 au 24 juillet

Pour notre premier été de centre de loisirs, nous avons choisi sur le thème “Astérix et Obélix débarquent à Ambutrix”. Cela va nous permettre d'intégrer les notions de vivre-ensemble avec un fonctionnement de village gaulois avec des responsabilités pour chacun, de créer un imaginaire et de donner une identité à notre centre. Les règles de vie seront faites en début de séjour avec les enfants. Des malles pédagogiques ont été louées à l'association des Francas pour renforcer la cohésion.

L'équipe

L'équipe est composée de 3 animateurs dont la Directrice, ainsi qu'une cantinière :

- Jade Deloffre, Directrice du centre de loisirs et animatrice
- Inès Kachroum, Animatrice titulaire du BAFA
- Loris Feitosa Martins, Animateur stagiaire BAFA
- Isabelle Bessonnat, personnel dédié à la cantine et à l'entretien des locaux

Le programme d'animation



06 au 10 juillet
Mission Cléopâtre

PLUS D'INFORMATIONS
enfance.ambutrix@orange.fr
06 44 14 70 19

Lundi	Mardi	Mercredi
Matin Règles de vie Jeux de connaissances Après-midi Décorations centre Création étiquettes prénom hiéroglyphe	Sortie à la journée  Départ en bus 9h00 du centre et retour à 17h00 pique-nique (fourni) casquette, gourde, crème solaire et tenue adaptée !	Matin Atelier cuisine pyramide relai kapla pyramide Après-midi Pyramide en couleurs
Jeudi  Matin Chasse au trésor : à la recherche de l'amulette Après-midi couronne égyptienne Jeux d'eau casquettes, gourdes, crème solaire, tenue adaptée et chaussures fermées	Vendredi Matin création poterie égyptienne Après-midi Projection	 Tous les matins, c'est la danse de l'été ! 



13 au 17 juillet Chez les Bretons

Lundi

Matin
Jeux coopératifs

Après-midi
décoration centre

Mardi

Matin
Jeux coopératifs

Après-midi
Phare breton
Jeux d'eau

Mercredi

Matin
Jeux coopératifs

Atelier cuisine : crêpes

Après-midi
Mouette

Jeudi

Sortie à la journée Base de loisirs Bouvent

Départ en bus 9h00 du centre et retour à 17h00

pique-nique (fourni)

casquette, gourde, maillot de bain, gilet / brassards, crème solaire et tenue adaptée !

Vendredi

Matin
Chasse au trésor : la potion du druide

Après-midi
Projection

Tous les matins, c'est la danse de l'été !




casquettes, gourdes, crème solaire, tenue adaptée et chaussures fermées




20 au 24 juillet Combat des chefs



Lundi

Matin
Epreuves sportives

Après-midi
costume gaulois

Mardi

Matin
Epreuves sportives

Après-midi
logo / écusson

Mercredi

Inter centre Loyettes

Départ en bus 9h00 du centre et retour à 17h00

pique-nique (fourni)

casquette, gourde, crème solaire et tenue adaptée !

Jeudi

Matin
Epreuves sportives

Après-midi
Jeux d'eau
Loto

Vendredi

Matin
Epreuves sportives
Préparation banquet

Après-midi
Projection

Tous les matins, c'est la danse de l'été !




casquettes, gourdes, crème solaire, tenue adaptée et chaussures fermées